

Liste d'action municipale de gauche

Lamorlaye Autrement

Lucienne Jean
62 sixième avenue - 60260 Lamorlaye
03 44 21 31 26 & 06 22 05 42 36 - luciennejean@hotmail.com

Hervé Moula
34bis avenue de Gouvieux - 60260 Lamorlaye
03 44 21 50 92 - herve.moula@santesurf.com

Lamorlaye, le 18 mai 2011

Monsieur le Préfet de l'Oise
1 place de la préfecture
60000 BEAUVAIS

Objet : lettre ouverte demandant de nouvelles élections municipales à Lamorlaye

Monsieur le Préfet,

Vous n'êtes pas sans connaître la situation de la municipalité de Lamorlaye :

Notre maire Mr Didier Garnier a démissionné en janvier 2011. Nous avons appris cette nouvelle au début de la séance du Conseil municipal du 28 janvier. Nous avons pensé que le maire démissionnait parce que la majorité très étroite dont il disposait depuis deux ans ne lui permettait pas de bien gérer la ville. Nous avons alors demandé publiquement (dans un tract début février qui est joint à ce courrier) qu'on retourne aux urnes.

Mais Mr Didier Garnier a repris ses fonctions peu après avec la même majorité de 14 conseillers autour de lui. Nous avons appris la nouvelle de son retour à la séance suivante du Conseil municipal, le 17 mars. Nous avons pu aussi constater ce jour-là que sa majorité était toujours aussi étroite.

Pour nous, ce retour du maire signifiait qu'il avait l'intention de mettre de l'ordre dans sa majorité et de désigner rapidement de nouveaux adjoints parmi les élus de sa liste qui avaient encore sa confiance. Nous lui avons demandé plusieurs fois de le faire pour que le travail municipal reprenne et retrouve la sérénité nécessaire. Nous avons espéré que le problème serait traité à la dernière séance du Conseil municipal qui a été convoqué pour le 13 mai dernier. Mais nous avons été déçus : l'ordre du jour ne prévoyait aucun changement d'adjoint en remplacement de ceux qui sont sans délégation et sans aucun pouvoir depuis deux ans.

Or vous le savez, nous fonctionnons depuis maintenant deux ans dans des conditions difficiles.

- Trois des sept adjoints n'ont plus de délégations et ne remplissent aucune de leurs missions :
 - o Le maire préside et réunit régulièrement la commission « urbanisme et environnement » (l'adjoint en titre est toujours Mme Peltier, sans délégation depuis le 18 février 2009) ;
 - o la commission « sécurité – vie des quartiers » ne fonctionne pas (l'adjoint est toujours Mr Drumont, sans délégation depuis le 17 septembre 2009) ;
 - o la commission « développement économique, commerce, service à la personne, logement » ne fonctionne pas (l'adjoint est toujours Mr Combelle, sans délégation depuis le 18 février 2009).
- Le 17 septembre 2009, trois conseillers perdaient aussi leur délégation :
 - o Mme Vella sur la vie des quartiers (responsabilité reprise le 7 octobre 2009 par Mr Madeleine déjà délégué chargé de l'assainissement) ;
 - o Mme Ghennassia sur les affaires relatives aux commerces, au marché et à l'artisanat (responsabilité reprise le 7 octobre 2009 par Mme Royer déjà adjointe chargée des associations, de la communication de la ville, y compris le bulletin, et des relations avec le monde hippique) ;
 - o Melle Del Rio sur les affaires relatives aux associations culturelles et à la communication.

- Mr Madeleine, conseiller délégué chargé de l'assainissement puis de la vie des quartiers, a démissionné en janvier 2011. Sa remplaçante, Mme Tardiveau a été installée le 22 mars mais n'a encore convoqué aucune réunion pour travailler sur ces sujets.
- Et depuis plus d'un an le premier adjoint chargé des finances, Mr Daniel, travaille à Lyon ; il lui est donc bien difficile d'assumer pleinement ses fonctions municipales.
- De nombreux dossiers ne sont pas traités ou du moins pas traités en commissions. Il s'agit de sujets importants : le PLU, les relations avec notre Centre Social Rural et notre politique pour l'enfance et la jeunesse, le projet d'assainissement collectif sur le Lys, le projet de convention financière entre la municipalité et l'Association Syndicale du Lys-Chantilly, la définition de nouvelles compétences pour notre communauté de communes,...
- D'autres dossiers sont gérés a minima : le Conseil municipal des Enfants, la formation des élus, l'animation de la ville,...

Le maire a institué, depuis 2008, une réunion des têtes de listes avant chaque conseil. Lucienne Jean est la seule, en tant que tête de liste de la liste de Gauche, à y participer. Une réunion des têtes de listes a eu lieu lundi 9 mai ; Lucienne Jean a remis au maire une lettre que nous joignons en copie à ce courrier.

Au cours de la discussion qui a suivi sur les problèmes analysés dans cette lettre, Mr Didier Garnier a affirmé sa position qui est la suivante :

- 1) il n'est pas arrivé à mettre d'accord ses conseillers sur de nouveaux adjoints.
- 2) il est décidé, dans ces conditions, à continuer son travail à la tête de la municipalité : avec une équipe restreinte, encore fragilisée par les discussions qui ont montré –si on se fie à leur résultat- au-delà d'une union de façade de nombreux points de désaccords ou des concurrences internes.

Lucienne Jean lui a répondu :

- 1) que notre liste souhaitait qu'un certain nombre des projets qu'il défend avancent dans l'intérêt de notre ville
- 2) que sa « solution » ne serait pas viable.

La séance du conseil du 13 mai 2011 nous a donné raison : les opposants (sauf notre liste) sont sortis et le quorum n'étant pas atteint, la séance n'a même pas été ouverte ; c'est la troisième fois que cela se produit : la séance du 22 octobre n'a pas réuni le quorum ; la séance du 17 mars 2011 non plus...

Continuer dans ce contexte nous semble désastreux pour notre ville.

Aussi pour que la situation municipale redevienne sereine et que la future majorité puisse travailler, nous vous demandons officiellement de bien vouloir dissoudre le Conseil municipal et, comme vous l'avez fait il y a quelques mois à Senlis, de provoquer de nouvelles élections municipales à Lamorlaye.

Nous faisons cette demande dans un esprit citoyen, pour que les habitants de Lamorlaye soient représentés dignement par une liste qu'ils auront désignée.

Nous croyons savoir que les opposants –qu'ils aient été élus comme tels puisqu'ils ont perdu les élections municipales de 2008 ou qu'ils le soient devenus après avoir « gagné » avec Mr Didier Garnier les mêmes élections- vous ont fait la même demande.

Nous préférons nous adresser à vous avec nos arguments et notre positionnement : celui de conseillers municipaux minoritaires qui défendent les idées et l'idéal sur lesquels leur liste de Gauche s'est présentée devant les électeurs mais qui restent en dehors des luttes de pouvoir qui déchirent la Droite de Lamorlaye...

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre très grand respect.

Lucienne JEAN et Hervé MOULA,
Conseillers municipaux de la liste d'action municipale de gauche
Lamorlaye Autrement.